

Des fonctions de coordination des soins

Le ROR présente un inventaire complet et dynamique des ressources, qui doit favoriser une meilleure coordination des soins.

Pour chaque établissement hospitalier, le ROR répertorie :

-

Les spécialités : chirurgie, réanimation, soins intensifs...

-

Les capacités d'hospitalisation (nombre de lits et places).

-

Les aptitudes (compétences des professionnels de santé).

-

Les techniques et les équipements (imagerie...)

-

Les pathologies prises en charge.

-

Les populations concernées (gériatrie, pédiatrie...)

Le ROR peut également permettre d'enregistrer les horaires d'ouverture des services, leurs fermetures programmées, les pannes d'équipements, interventions de maintenance et autres événements susceptibles de redistribuer les cartes des disponibilités hospitalières...

Pour les soins ambulatoires , le ROR dresse un état des lieux actualisé en fonction des gardes et astreintes des professionnels.

Plusieurs modules complémentaires sont susceptibles de rendre l'outil encore plus performant : télé-médecine , plan blanc, géolocalisation de véhicules...